

Les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi

Vendée

Document trimestrie

Situation au 30/09/2013



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

Obligation d'Emploi : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail :

- les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH,
- les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles,
- les titulaires d'une pension d'invalidité,
- les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité,
- les titulaires de la carte d'invalidité.

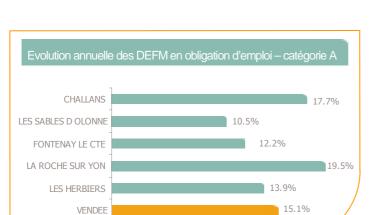
Depuis le 1^{er} janvier 2012, les aides financières gérées par l'Agefiph ne sont plus versées automatiquement. Elle concentre dorénavant ses actions sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, PME...).

ALERTE: Pôle emploi n'a pas connaissance de tous les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

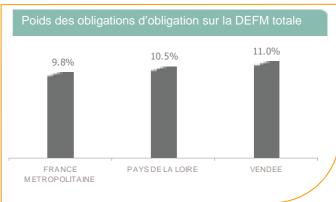
En septembre 2013, les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi représentent 11% de la totalité des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sur le département de la Vendée (catégorie A), soit plus de 3 000 personnes.

Cette proportion est supérieure au poids enregistré au niveau régional et national.



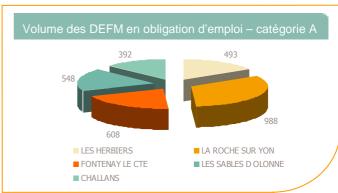
En Pays de la Loire, 17% de la DEFM en obligation d'emploi est rattachée au département de la Vendée. Le bassin de la Roche-sur-Yon représente 33% des demandeurs d'emploi du département.

DEFM Catégorie A: Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.



Le nombre total de DEFM (catégorie A) a augmenté de 11,5% sur la Vendée entre septembre 2012 et 2013. Pour les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi, la situation est moins favorable, puisque leur nombre a augmenté de 15,1%. Cette évolution est inférieure au niveau régional (+16,4%) et supérieure au niveau national (12,9%).

Au niveau des bassins d'emploi, Fontenay-le-Comte, les Herbiers et les Sables d'Olonne affichent des progressions inférieures à la moyenne départementale. La Roche-sur-Yon et Challans enregistrent des taux d'évolution supérieurs à la moyenne départementale (respectivement +19,5% et +17,7%).



LA TYPOLOGIE

A fin septembre 2013, les 3 000 DEFM (catégorie A) en obligation d'emploi de la Vendée ont les caractéristiques suivantes :

- 55% sont des hommes.
- 46% ont 50 ans ou plus, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 3,9% de la population en question.
- 20% ont un niveau de formation supérieur au CAP ou BEP. 16% sont soit sans diplôme, soit détenteurs du brevet des collèges.
- 51% sont des ouvriers ou employés qualifiés. 6% ont une qualification de niveau technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- 450 personnes touchent le RSA, soit 15% des DEFM en obligation d'emploi.
- 36% ne sont pas indemnisées. 40% de l'ensemble des DEFM en obligation d'emploi touchent une allocation du régime d'assurance chômage et 24% une allocation du régime de solidarité.
- 54% sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 12 mois et 30% depuis au moins 24 mois.
- Seulement 2,8% des travailleurs handicapés relèvent du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aide par le Travail : ESAT).

DEFM catégorie A par type d'obligation d'emplo

Obligation d'Emploi	DEFM cat. A	Poids
Alloc. adulte handicapé	NC	-
Alloc. adulte handicapé (CNASEA)	187	6.2%
Autre	NC	-
Carte d'invalidité	8	0.3%
En instance CDA	132	4.4%
Orphelin de guerre	22	0.7%
Pension d'invalidité s.s. ou autre	125	4.1%
Pensionné de guerre	NC	-
RQTH CRP	10	0.3%
RQTH ESAT	84	2.8%
RQTH Marché du travail	2 199	72.6%
Rente AT/MP	29	1.0%
TH catégorie A	46	1.5%
TH catégorie B	132	4.4%
TH catégorie C	15	0.5%
Veuve de guerre/conjoint	NC	-

53% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A) inscrits à fin septembre 2013 sont concentrés sur les 20 premiers emplois/métiers recherchés (contre 40% pour l'ensemble des DEFM catégorie A).

Dans la majorité des cas, il s'agit de métiers requérant peu de qualifications.

30% concernent le domaine des services à la personne et à la collectivité tel que le nettoyage de locaux ou les services domestiques.

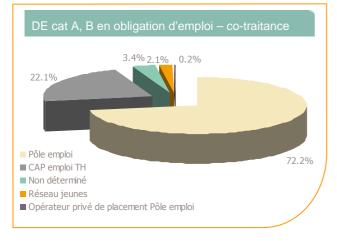
Le domaine du support à l'entreprise représente 22% des 20 premiers métiers recherchés (opérations administratives, secrétariat...).

Enfin, 18% se rapportent au transport et à la logistique (magasinage et préparation de commandes...).

Les 20 métiers les plus recherchés par les DEFM catégorie A en obligation d'emplo

Emploi/métier recherché détaillé (ROME)	DEFM cat. A	Poids
K2204 Nettoyage de locaux	165	5.4%
M1602 Opérations administratives	121	4.0%
A1203 Entretien des espaces verts	117	3.9%
K1304 Services domestiques	106	3.5%
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	102	3.4%
K1303 Assistance auprès d'enfants	100	3.3%
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	96	3.2%
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	94	3.1%
M1601 Accueil et renseignements	94	3.1%
M1607 Secrétariat	93	3.1%
N1103 Magasinage et préparation de commandes	85	2.8%
K1302 Assistance auprès d'adultes	68	2.2%
N1105 Manutention manuelle de charges	58	1.9%
G1605 Plonge en restauration	51	1.7%
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	49	1.6%
N4101 Conduite de transport de marchandises sur longue distance	44	1.5%
D1106 Vente en alimentation	42	1.4%
D1507 Mise en rayon libre-service	42	1.4%
K2501 Gardiennage de locaux	41	1.4%
M1203 Comptabilité	40	1.3%

LE SUIVI DE L'ACTIVITE



- En septembre 2013, 48% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A et B) étaient en accompagnement guidé et 30% en accompagnement renforcé.
- 72% étaient suivis par une structure Pôle emploi (soit 2 500 personnes) tandis que 22% étaient suivis en co-traitance par Cap Emploi (pour un accompagnement de longue durée), soit près de 800 personnes.
- 800 Mises en Relation ont été faites pour ce public.
- De janvier à septembre 2013, Pôle emploi a mené près de 9 300 entretiens professionnels, soit 25,4% de moins que sur les mêmes mois de l'année précédente.